

## **HISTOIRE DES CÉVENNES : PRIX de 1000 € pour Master 2**

Le développement de la recherche historique sur les Cévennes et sa diffusion est l'un des buts de l'association Le Lien des Chercheurs Cévenols. Dans ce cadre, l'association offre un prix d'un montant de 1000 euros à un(e) étudiant(e) en master 2 en 2018-2019 engagé(e) dans une recherche sur les Cévennes.

L'étudiant(e) intéressé(e) enverra avant le 15/07/2018, par courriel ou par voie postale, un résumé, en deux pages maximum, de la problématique qu'il présentera pour l'obtention de son Master 2. Ce résumé pourra indiquer les grands axes de son projet de recherche, ses orientations méthodologiques, ainsi que l'établissement d'enseignement supérieur du candidat et le nom du professeur encadrant sa recherche. Les envois par mail privilégieront le format PDF.

### **Champ géographique :**

Il devra impérativement correspondre aux Cévennes au sens large (montagnes du sud-est de la Lozère, sud de l'Ardèche, ouest du Gard et nord-est de l'Hérault).

### **Période historique :**

De l'Antiquité à nos jours.

### **Thématique :**

Elle peut comprendre tout sujet en rapport avec l'histoire des Cévennes, des thèmes les plus classiques (protestantisme, irrigation, châtaigniers, mines, etc.) aux thèmes qui le sont moins (communication, vie communale, industrie, société, etc.) ; sont également compris les domaines interdisciplinaires comme la géographie historique (études de compoix) et l'étude des paysages, l'anthropologie, l'histoire des sciences et des techniques, etc.

Les premiers lauréats ayant travaillé sur le protestantisme, nous souhaiterions, même si ce thème reste compris dans l'offre de bourse, que les nouvelles candidatures reflètent plus largement la diversité de la recherche actuelle sur les Cévennes.

### **Relations avec l'association :**

Bien que cela ne soit pas une obligation, nous espérons susciter de fructueux échanges entre les lauréats et l'association. Une participation à notre revue trimestrielle sous forme d'articles sera notamment envisagée, voire une aide à la publication du mémoire.

Le lauréat 2018 sera choisi le 31/07/2018 au plus tard. Le prix sera remis pour moitié lors de l'assemblée générale au mois d'août et pour moitié à la finalisation du rapport.

**Date limite d'envoi des candidatures : 15/07/2018**